



LISTE DES ENGAGEMENTS DU PAN 4

ENGAGEMENTS	PORTEURS D'ENGAGEMENTS	OBJECTIF PRINCIPAL	VALEURS OGP
THEMATIQUE I : BUDGET			
Engagement 1 : Modifier le décret n° 82- 1092 du 24 novembre 1982 pour l'institutionnalisation puis la généralisation de la pratique du budget participatif dans les Collectivités Territoriales et prendre les textes subséquents	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité / Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local	Cet engagement entend donc amener les collectivités territoriales à changer d'approche en matière de budget en introduisant une nouvelle dynamique de collaboration entre représentants et représentés.	 Participation citoyenne Transparence Redevabilité Lutte contre la corruption
Engagement 2 : Produire et publier le Rapport d'exécution du budget en milieu d'année (90 jours après la fin du deuxième trimestre)	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	L'engagement consiste à produire et à publier le rapport en milieu d'année sur l'exécution du budget (90 jours après la fin du deuxième trimestre), à partir d'un examen de l'évolution des hypothèses macroéconomiques et de la révision des prévisions.	- Transparence - Redevabilité - Lutte contre la corruption - Accès à l'information





THEMATIQUE II : LUTTE CONTRE LA VIE CHERE			
Engagement 3 : Renforcer la participation des consommateurs dans la prise de décision en faveur de la lutte contre la vie chère	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME / Conseil National de Lutte contre la Vie Chère	Il s'agit de renforcer l'implication des associations de consommateurs dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie annuelle de lutte contre la vie chère en vue de la prise en compte des préoccupations des populations et surtout de voir celles-ci s'approprier les mesures prises par l'état.	 Participation citoyenne Transparence Redevabilité Accès à l'information Amélioration du service public Renforcement de l'intégrité du service public Amélioration du bien-être des citoyens
THEMATIQUE III : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION			
Engagement 4 : Finaliser et vulgariser la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance	La vulgarisation du document de stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées permettra aux différents acteurs de s'approprier le plan d'actions multisectorielles et intégrées en vue d'une mise en œuvre réussie dans la perspective d'une réduction de la corruption en Côte d'Ivoire.	- Transparence - Lutte contre la corruption - Redevabilité - Participation citoyenne - Accès à l'information
Engagement 5 : Produire et rendre accessibles les statistiques désagrégées sur les déclarations de patrimoine des assujettis.	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance	A travers cet engagement, la HABG entend renforcer la transparence dans la pratique de la déclaration de patrimoine en Côte d'Ivoire en rendant disponibles des statistiques à jour et désagrégées sur les déclarations.	 Transparence Lutte contre la corruption Participation citoyenne Responsabilisation Accès à l'information





Engagement 6 : Disposer de données sur le niveau de satisfaction des citoyens sur la délivrance des services publics	Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption	Cet engagement vise à documenter les retours d'expérience des usagers des services publics, à travers la réalisation d'une enquête annuelle de satisfaction des citoyens sur la délivrance des services publics en matière d'éducation et d'inclusion financière.	 - Lutte contre la corruption - Amélioration du service public - Accès à l'information - Redevabilité 	
	THEMATIQUE IV : SECURITE			
Engagement 7 : Lutter contre l'orpaillage clandestin et illicite en renforçant la communication relative à la réglementation du secteur minier	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie / Direction de l'Exploitation Minière Semi-Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMSIAC)	Faire connaitre aux populations locales les dangers et les méfaits de l'orpaillage clandestin et les inciter à s'adonner à des activités légales prévues par la réglementation minière.	- Accès à l'information - Lutte contre la corruption - Bien-être des populations - Participation citoyenne - Transparence - Protection de l'environnement	
Engagement 8 : Renforcer la mise en place de la police de proximité à partir des Comités Consultatifs d'Ethique (CCE)	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité / Direction Générale de la Police Nationale (DGPN)	L'objectif est de parvenir à faire de la Police de proximité une réalité par une participation inclusive des populations à la réussite des missions de sécurisation de la Police Nationale.	 Participation citoyenne Bien-être des populations Intégrité du service public de la Police Transparence 	





THEMATIQUE V : ENVIRONNEMENT			
Engagement 9 : Faire adopter et vulgariser le Code de l'Environnement	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	L'actualisation du Code de l'Environnement et sa vulgarisation répondent aux besoins d'enrichissement de l'ancien code de 1996 avec des nouvelles dispositions pertinentes en matière d'environnement, notamment en prenant en compte les nouvelles thématiques environnementales en vue de l'adoption d'un comportement écocitoyen des populations.	- Protection de l'environnement - Participation citoyenne - Amélioration du bien- être des citoyens
THEMATIQUE VI : CONSTRUCTION			
Engagement 10 : Renforcer les actions de vulgarisation des lois, normes et procédures en matière de construction, de logement et d'urbanisme en vue de sécuriser le cadre bâti	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	 Communiquer en amont et en aval sur les textes de lois, les normes et les procédures; Avoir des bâtis sûrs, construits selon les normes et les procédures en vigueur pour éviter tout risque d'écroulement. 	 - Amélioration du cadre de vie - Accès à l'information - Transparence dans la gestion des affaires publiques - Participation citoyenne - Lutte contre la corruption





THEMATIQUE VII : EMPLOI			
Engagement 11 : Faire adopter, vulgariser et rendre accessible les textes en matière de droit du travail	Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale / Direction Générale du Travail (DGT)	Faire adopter à compter de 2023, les textes de droit du travail, les vulgariser, et les rendre accessibles, puis sensibiliser les partenaires sociaux sur leur existence et leur applicabilité de sorte à réduire les conflits et leurs conséquences, dus à la méconnaissance ou à l'ignorance de ces textes.	Accès à l'informationTransparenceParticipation citoyenne